

Marc BONIFACE

En avant Le Perreux

Liste d'union du centre



NOTRE PROGRAMME POUR LE PERREUX

Dans une société en pleine mutation, nous n'avons pas d'autre choix que de développer nos capacités d'adaptation pour que ce qui a fonctionné jusqu'à aujourd'hui puisse perdurer.

C'est pourquoi je me suis entouré d'une équipe réunissant toutes les compétences nécessaires pour bâtir un projet réaliste et ambitieux de nature à garantir une gestion saine et performante de notre ville. Elle est composée de femmes et d'hommes investis depuis des années dans la vie locale du Perreux, authentiquement engagés à servir la collectivité. Nos 41 candidats sont le reflet de notre ville dont ils représentent fidèlement la diversité d'âges, de parcours, de personnalités et d'identités culturelles.

Je vous invite à découvrir chacun d'entre eux sur notre site internet :

www.enavantleperreux.fr

Collectivement, nous sommes fiers de vous présenter un projet innovant et solidaire dont la démocratie participative de proximité et l'adaptation de notre ville à la transition écologique sont les fondations. Ces 18 engagements en sont la traduction concrète et quotidienne !

Marc Boniface



Frédéric DESCROZAILLE, Député de la 1^{ère} circonscription du Val-de-Marne

Au moment de se choisir un édile, les Perreuxiens ont souvent su faire éclore des personnalités de talent. Talent pour défendre leur ville à l'échelle régionale, tel Michel Giraud, talent pour gérer la municipalité avec rigueur, tel Gilles Carrez. Marc Boniface pourrait être de la même étoffe que ces maires qui ont marqué l'histoire de la cité si les Perreuxiens lui accordent leur confiance. C'est mon vœu pour Marc, mais c'est surtout mon espoir pour les habitants du Perreux-sur-Marne attachés à ce que leur perle soit défendue et préservée.

18 Mesures pour

CADRE DE VIE

Une ville apaisée
pour tous !



4. NOUS PRENDRONS LA MAIN SUR LE CONTRÔLE DES CONSTRUCTIONS

Nous devons être à l'initiative pour peser sur les projets immobiliers et permettre à la commune de redevenir l'acteur central de son développement urbain. Nous veillerons à une répartition choisie du logement social à travers la création d'une structure qui, à terme, nous libérera de la tutelle de l'État.

5. NOUS ACCOMPAGNERONS LA RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS

La ville se fera le relais des dispositifs d'aides existantes auprès des Perreuxiens, en leur apportant les conseils nécessaires. Par l'isolation de leur logement, les habitants réduiront leurs dépenses en énergie et gagneront en confort.

6. NOUS RESPONSABILISERONS LES ACTEURS PRIVÉS DE LA CONSTRUCTION

Dans le cadre de la délivrance des permis de construire, nous négocierons avec les promoteurs la création de locaux destinés à accueillir divers équipements indispensables à une population en croissance, dans le cadre d'une densification raisonnée.

URBANISME

Planifier
l'espace public
et les mobilités



1. NOUS ENCOURAGERONS

LA CRÉATION D'ESPACES VERTS DANS NOTRE VILLE

La minéralisation de la ville est un non-sens écologique qui favorise le ruissellement et les inondations. Nous mettrons en place un zonage d'écoulement des eaux pluviales et encouragerons la création d'espaces verts, en négociation avec les promoteurs immobiliers.

2. NOUS DÉPLOIERONS UN SYSTÈME DE VIDÉO-PROTECTION SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE

Donnons-nous les moyens pour préserver la tranquillité publique et lutter contre les incivilités sur l'ensemble des quartiers, en augmentant le nombre de caméras et en renforçant l'action de la Police Municipale.

3. NOUS CRÉERONS DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS POUR TOUS LES PUBLICS

Nous travaillerons à une programmation cohérente qui réponde à toutes vos attentes, en partenariat avec les villes du Territoire Paris Est Marne et Bois autour d'un esprit «Bord de Marne».

CONSTRUCTION

Prendre la main pour
faire les bons choix



7. NOUS SIMPLIFIERONS LA MOBILITÉ DU QUOTIDIEN

Un plan de déplacements doux pour faciliter la marche et le vélo, sera mis en place. Complété par un service de navettes électriques intercommunales, il permettra un accès simple et rapide aux services du quotidien : commerces, soins, équipements.

8. NOUS TRAVAILLERONS AVEC LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS SUR LA CRÉATION DE LA GARE DU MÉTRO LIGNE 15 EST

Nous profiterons de l'opportunité économique que représente le Grand Paris, tout en maîtrisant la qualité de l'espace public dans le futur quartier de la gare.

9. NOUS RÉORIENTERONS LES DOCUMENTS D'URBANISME (PLU puis PLUI)

La planification urbaine devra dépasser le simple développement autour des axes routiers pour se focaliser davantage sur l'équilibre logements/équipements au sein de chaque quartier.

FAIRE AVANCER LE PERREUX

10. NOUS RÉALISERONS

LA TRANSITION VERS UNE ALIMENTATION BIO ET ISSUE DE CIRCUITS COURTS DANS TOUTES LES CANTINES

Nous mettrons en place une alimentation saine dans les cantines de nos enfants en garantissant des repas équilibrés élaborés localement à partir d'aliments provenant principalement de l'agriculture biologique et de circuits courts, en veillant à maîtriser les coûts.

11. NOUS REPENSERONS

LE CONTENU DU TEMPS PÉRISCOLAIRE

Nous étudierons pour la rentrée 2020 la mise en place d'activités culturelles et sportives encadrées sur la pause de midi et après l'école, en fin de journée. Les ateliers pourront être animés par des associations locales sur la base de conventions clairement établies.

12. NOUS PUBLIERONS LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES PLACES EN CRÈCHES MUNICIPALES DÈS SEPTEMBRE 2020

Tous les Perreuxiens seront traités équitablement dans l'accès à une place en crèche. La transparence dans les critères est fondamentale pour donner de la visibilité à toutes les familles

13. NOUS OUVRONS UNE MAISON DES ASSOCIATIONS

Cette Maison des associations sera un lieu ressource pour chaque association perreuxienne. Elle renforcera le rayonnement et le dynamisme de notre tissu associatif. Par la concertation, l'accompagnement et la définition d'objectifs partagés, nous adapterons les financements afin de garantir une action au plus près de vos besoins.

14. NOUS OUVRONS UN ESPACE « TIERS-LIEU »

Cet espace ouvert à tous favorisera les relations intergénérationnelles autour de nombreux services utiles à tous les âges : accès au numérique, soutien à la création, appui à l'entrepreneuriat...

15. NOUS OUVRONS UNE MAISON DES AIDANTS

De nombreuses personnes sont amenées à apporter un soutien à un proche qui se retrouve dans une situation de maladie ou de dépendance. Parce qu'il est impératif de soutenir aussi ceux qui aident, nous offrirons aux aidants un espace de ressource, d'accueil et de conseils.

16. NOUS INSTALLERONS DÈS SEPTEMBRE 2020 UNE COMMISSION CITOYENNE

Constituée d'habitants de tous les quartiers, cette commission remontera les besoins pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers et promouvoir des projets citoyens en faveur de l'écologie et du mieux vivre ensemble. Elle fera de chaque Perreuxien un acteur de sa ville.

17. NOUS ORGANISERONS CHAQUE TRIMESTRE UNE RÉUNION « FAISONS-LE POINT »

Nous partagerons avec les habitants l'avancement des projets municipaux et recueillerons tous les avis.

18. NOUS DÉFENDRONS LES INTÉRÊTS DU PERREUX-SUR-MARNE DANS TOUTES LES INSTANCES DU TERRITOIRE ET DE LA MÉTROPOLE

Les politiques publiques menées à l'échelle intercommunale devront prendre en compte l'intérêt des Perreuxiens, dans le dialogue avec les communes membres. Nous rendrons publics ces arbitrages.

FAMILLE

Grandir et s'épanouir



SOLIDARITÉS

Dynamiser, Aider, nous rencontrer



GOUVERNANCE

Créer un lien de confiance, en toute transparence



VRAI ou FAUX ?

CONSTRUCTION, LOGEMENT SOCIAL : DECRYPTAGE DE DEUX ANNÉES DE COMMUNICATION MUNICIPALE

LE MORATOIRE REVENDIQUÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EMPÊCHE LES PERMIS DE CONSTRUIRE

FAUX

3 mois après le dépôt d'un permis de construire, sans réponse de la mairie, les promoteurs bénéficient de droit d'un permis tacite, sans prescription particulière du service d'urbanisme. De fait, la municipalité n'a fait que négocier une suspension temporaire jusqu'aux élections.

LA MAIRIE S'OPPOSE « À L'URBANISATION MASSIVE VOULUE PAR L'ÉTAT »

FAUX

Le Contrat de Territoire préconise la création de 170 logements par an au Perreux-sur-Marne. Or, depuis 2016, la ville a autorisé la création de **1 500 logements**, conformément au PLU mis en place par l'actuelle maire, précédemment adjointe en charge de l'Urbanisme, sans compter les permis en attente.

NOTRE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) PRÉSERVE 60% DES SECTEURS PAVILLONNAIRES

FAUX

Cette proportion est calculée en surface au sol, pas en nombre de logements. De fait, le PLU autorise la **densification sur plus de 40% du territoire privé** de la commune, encerclant et augmentant la pression sur les secteurs pavillonnaires.

LE PAIEMENT D'UNE AMENDE PERMET DE LIMITER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENT SOCIAUX

FAUX

L'amende annuelle payée par le contribuable de 1,2 millions d'euros en 2019 est redistribuée aux organismes en charge de construire des logements sociaux. Pire, grâce au droit de préemption que l'État a confisqué à la ville suite à sa mauvaise gestion de la période 2014-2016, **8 nouvelles préemptions pour des projets 100% locatifs sociaux, sans droit d'attribution pour la commune, ont eu lieu en 2019.**

NOTRE COMMUNE PEUT REPRENDRE L'INITIATIVE POUR PESER SUR L'ÉVOLUTION DES CONSTRUCTIONS ET LA RÉPARTITION DU LOGEMENT SOCIAL

*C'est ce que proposent Marc BONIFACE
et l'équipe de la liste En Avant Le Perreux.*

VRAI

Plus d'informations en nous contactant sur :

www.enavantleperreux.fr